

FNEE CGT - 263 rue de Paris - Case 543 - 93515 Montreuil Cedex - Site internet : <https://equipementcgt.fr>

Afin de visualiser **notre perte mensuelle de pouvoir d'achat depuis 15 ans** due notamment à la non-indexation du point d'indice sur l'inflation, nous vous présentons le résultat des calculs pour chacune des catégories :

- Fiche pour la grille type catégorie C [page 3](#)
- Fiche pour la grille type catégorie B [page 4](#)
- Fiche pour la grille type catégorie A adm. (AAE, CED) [page 5](#) ; 
- Fiche pour la grille type catégorie A tech. (ITPE) [page 6](#)
- Fiche pour les Administrateurs de l'État (A+ adm.) [page 7](#)
- Fiche pour les Ingénieurs de l'État, dont IPEF (A+ tech.) [page 8](#)

Malgré une relecture attentive, des erreurs sont toujours possibles. Si vous en constatiez, merci de nous le signaler : fd.equipement@cgt.fr

Depuis 2010 le point d'indice n'a quasiment pas augmenté*. La perte de valeur du point par rapport à l'inflation est de 13 %.

Le gouvernement annonce à nouveau une année blanche en 2026 : c'est inacceptable.

L'action s'impose. Participez aux mobilisations organisées par la CGT. Luttons tous ensemble pour gagner sur notre pouvoir d'achat.

Nos revendications

- 20 % d'augmentation de salaire, l'indexation de la valeur du point d'indice sur les prix à la consommation, avec effet rétroactif à partir du 1er janvier
- L'intégration des primes telles que l'IFSE dans le salaire indiciaire (élément de calcul de la retraite)
- Un véritable déroulement de carrière avec des gains significatifs de rémunérations indiciaires à chaque changement d'échelon.

* voir chiffres dans notre article : <https://equipementcgt.fr/spip.php?article10415>

Évolution du point et de l'inflation depuis le 01/07/2010

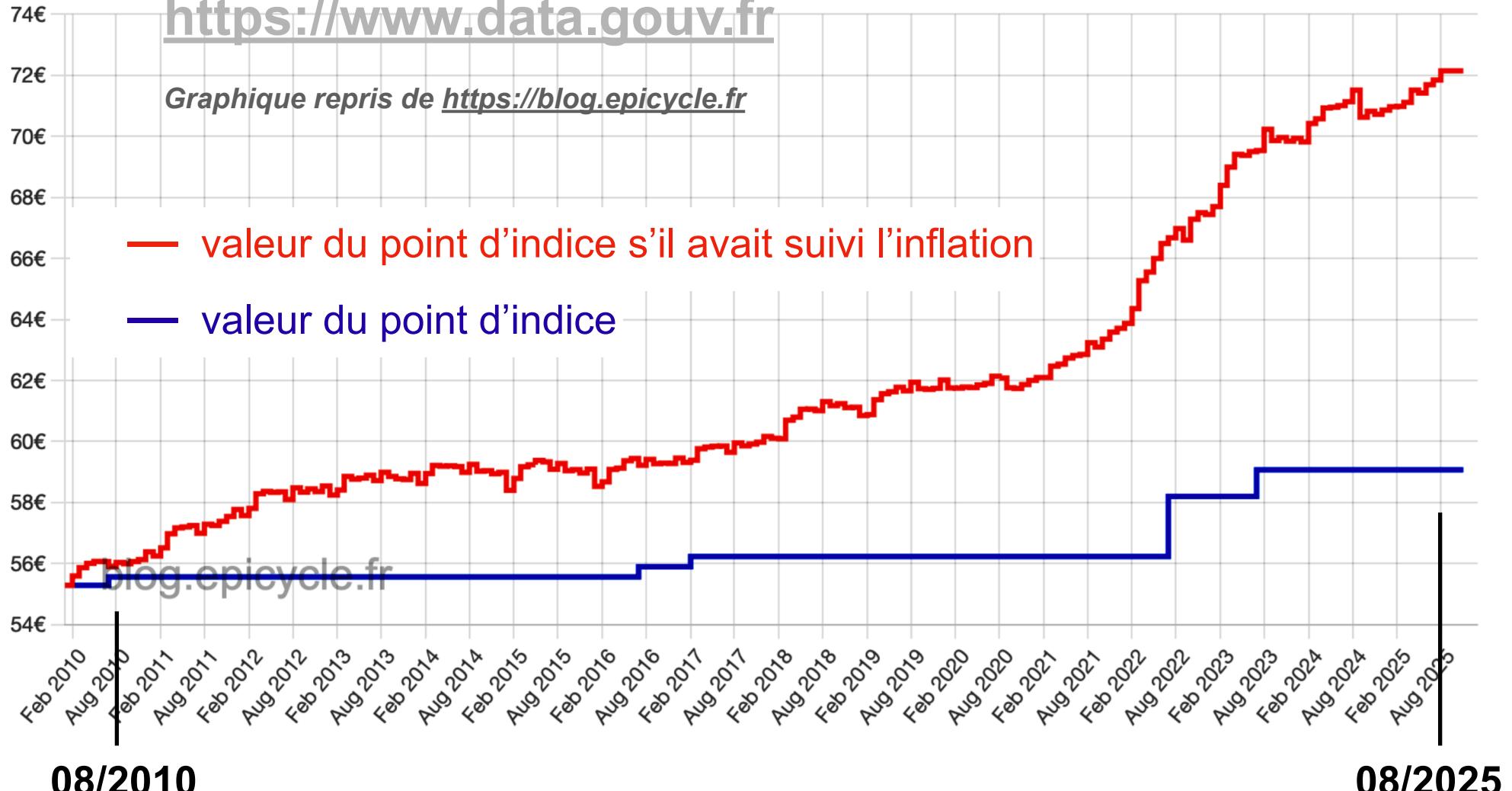
- ✓ Évolution des prix depuis le 01/07/2010 - hors tabac : **+ 25,76 %**
(indices INSEE du mois de septembre 2025)
 - ✓ Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : **+ 6,32 %**

Calcul de la valeur du point s'il avait suivi l'inflation :

Valeur mensuelle du point d'indice	Évolution du point d'indice
au 01/07/2010	4,63 €
au 01/09/2025	4,92 € 4,63 € + 6,32 %
s'il avait suivi l'inflation depuis le 01/07/2010	5,82 € 4,63 € + 25,76 %

<https://www.data.gouv.fr>

Graphique repris de <https://blog.epicycle.fr>



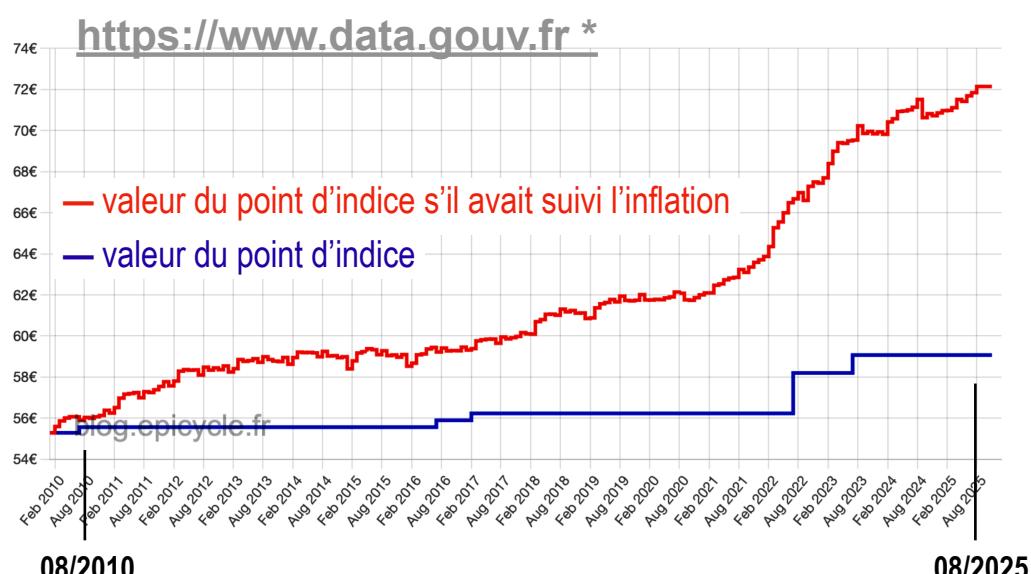
FNEE CGT - 263 rue de Paris - Case 543 - 93515 Montreuil Cedex - Site internet : <https://equipementcgt.fr>

→ Pour l'augmentation de 20 % du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 15 ans

Évolution du point / Évolution des prix depuis le 1er juillet 2010

Évolution des prix depuis le 01/07/2010 - hors tabac : **+ 25,76 %** (indices INSEE du mois de septembre 2025)

Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : **+ 6,32 %** (calcul ci-dessous)



Valeur mensuelle du point d'indice	Évolution du point d'indice
au 01/07/2010	4,63 €
au 01/09/2025	4,92 € 4,63 € + 6,32 %
s'il avait suivi l'inflation depuis le 01/07/2010	5,82 € 4,63 € + 25,76 %

* graphique repris de <https://blog.epicycle.fr>

Perte mensuelle de pouvoir d'achat depuis le 1er juillet 2010

Salaire indiciaire Catégorie C en 2025

	Valeur mensuelle du point d'indice	Valeur mensuelle du point s'il avait suivi l'inflation	C1	C2	C3
IM (échelon sommital)			387	425	478
Salaire indiciaire brut	4,92		1 905 €	2 092 €	2 353 €
Salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation		5,82	2 253 €	2 474 €	2 783 €
Perte mensuelle			- 347 €	- 382 €	- 430 €

Rappel : salaire indiciaire brut = indice majoré (IM) x valeur du point brut

Valeur du point d'indice brut au 1er juillet 2010 : **4.6303 €**

Valeur du point d'indice brut actualisée: **4 922,780 €**

Valeur du point d'indice brut actualisé : **4,922788 €**

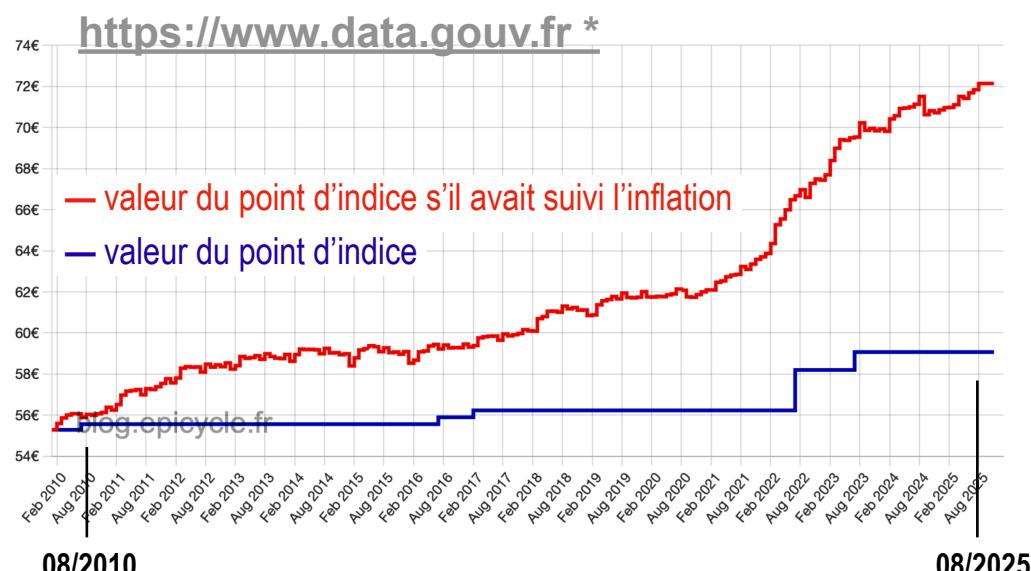
FNEE CGT - 263 rue de Paris - Case 543 - 93515 Montreuil Cedex - Site internet : <https://equipementcgt.fr>

→ Pour l'augmentation de 20 % du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 15 ans

Évolution du point / Évolution des prix depuis le 1er juillet 2010

Évolution des prix depuis le 01/07/2010 - hors tabac : + 25,76 % (indices INSEE du mois de septembre 2025)

Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : + 6,32 % (calcul ci-dessous)



Valeur mensuelle du point d'indice	Évolution du point d'indice
au 01/07/2010	4,63 €
au 01/09/2025	4,92 €
s'il avait suivi l'inflation depuis le 01/07/2010	5,82 €

* graphique repris de <https://blog.epicycle.fr>

Perte mensuelle de pouvoir d'achat depuis le 1er juillet 2010

Salaire indiciaire Catégorie B en 2025



	Valeur mensuelle du point d'indice	Valeur mensuelle du point s'il avait suivi l'inflation	B1	B2	B3
IM (échelon sommital)			508	539	592
Salaire indiciaire brut	4,92		2 500 €	2 653 €	2 914 €
Salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation		5,82	2 958 €	3 138 €	3 447 €
Perte mensuelle			- 458 €	- 485 €	- 533 €

Rappel : salaire indiciaire brut = indice majoré (IM) x valeur du point brut

Valeur du point d'indice brut au 1er juillet 2010 : 4,6303 €

Valeur du point d'indice brut actualisée: 4,922780 €

Valeur du point d'indice brut s'il avait suivi l'inflation depuis le 1er juillet 2010 : 5,822688 €

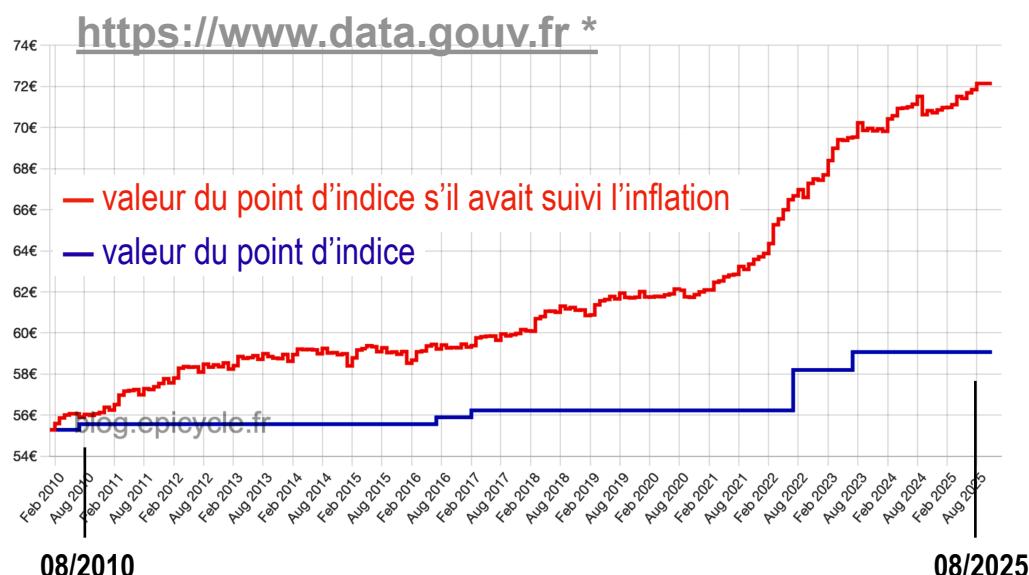
FNEE CGT - 263 rue de Paris - Case 543 - 93515 Montreuil Cedex - Site internet : <https://equipementcgt.fr>

→ Pour l'augmentation de 20 % du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 15 ans

Évolution du point / Évolution des prix depuis le 1er juillet 2010

Évolution des prix depuis le 01/07/2010 - hors tabac : + 25,76 % (indices INSEE du mois de septembre 2025)

Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : **+ 6,32 %** (calcul ci-dessous)



Valeur mensuelle du point d'indice	Évolution du point d'indice
au 01/07/2010	4,63 €
au 01/09/2025	4,92 € 4,63 € + 6,32 %
s'il avait suivi l'inflation depuis le 01/07/2010	5,82 € 4,63 € + 25,76 %

* graphique repris de <https://blog.epicycle.fr>

Perte mensuelle de pouvoir d'achat depuis le 1er juillet 2010

Salaire indiciaire Catégorie A adm. en 2025

	Valeur mensuelle du point d'indice	Valeur mensuelle du point s'il avait suivi l'inflation	Grade 1	Grade 2	Grade 3
			Attaché d'administration des adm. de l'État Chargé d'études documentaires	AAE Principal CED Principal	AAE Hors Classe CED Hors Classe
IM (échelon sommital)			678	826	977
Salaire indiciaire brut	4,92		3 338 €	4 066 €	4 810 €
Salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation		5,82	3 947 €	4 809 €	5 688 €
Perte mensuelle			- 609 €	- 743 €	- 878 €

Rappel : salaire indiciaire brut = indice majoré (IM) x valeur du point brut

Valeur du point d'indice brut au 1er juillet 2010 : **4.6303 €**

Valeur du point d'indice brut actualisée: **4.922780 €**

Valeur du point d'indice brut actuelle : **4,622188 €**

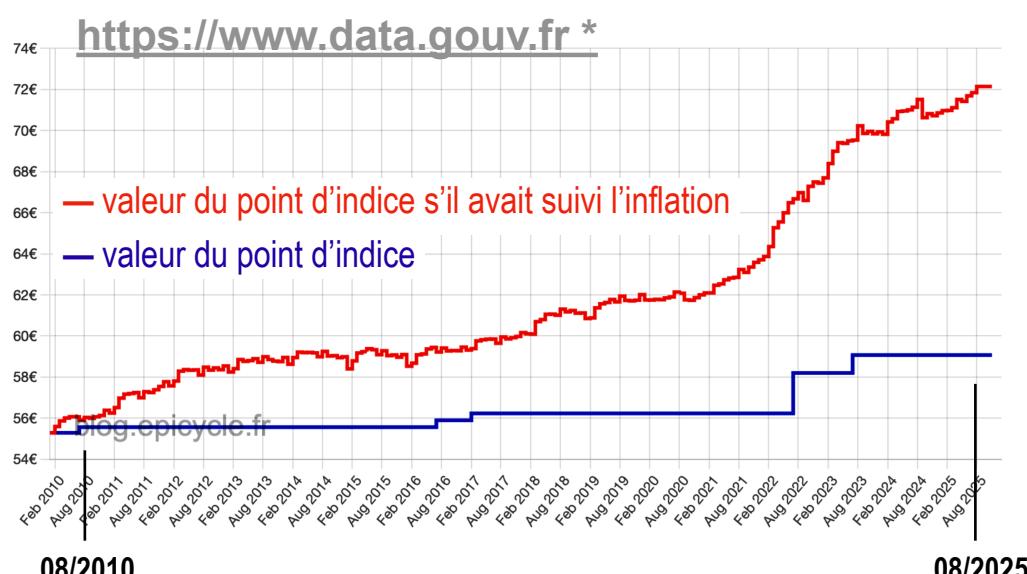
FNEE CGT - 263 rue de Paris - Case 543 - 93515 Montreuil Cedex - Site internet : <https://equipementcgt.fr>

→ Pour l'augmentation de 20 % du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 15 ans

Évolution du point / Évolution des prix depuis le 1er juillet 2010

Évolution des prix depuis le 01/07/2010 - hors tabac : + 25,76 % (indices INSEE du mois de septembre 2025)

Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : + 6,32 % (calcul ci-dessous)



Valeur mensuelle du point d'indice	Évolution du point d'indice
au 01/07/2010	4,63 €
au 01/09/2025	4,92 €
s'il avait suivi l'inflation depuis le 01/07/2010	5,82 €

* graphique repris de <https://blog.epicycle.fr>

Perte mensuelle de pouvoir d'achat depuis le 1er juillet 2010

Salaire indiciaire Catégorie A tech. en 2025



	Valeur mensuelle du point d'indice	Valeur mensuelle du point s'il avait suivi l'inflation	ITPE	IDTPE	ITPE HC	ICTPE 2	ICTPE 1
IM (échelon sommital)			678	826	977	835	977
Salaire indiciaire brut	4,92		3 338 €	4 066 €	4 810 €	4 111 €	4 810 €
Salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation		5,82	3 947 €	4 809 €	5 688 €	4 861 €	5 688 €
Perte mensuelle			- 609 €	- 743 €	- 878 €	- 750 €	- 878 €

Rappel : salaire indiciaire brut = indice majoré (IM) x valeur du point brut

Valeur du point d'indice brut au 1er juillet 2010 : 4,6303 €

Valeur du point d'indice brut actualisée: 4,922780 €

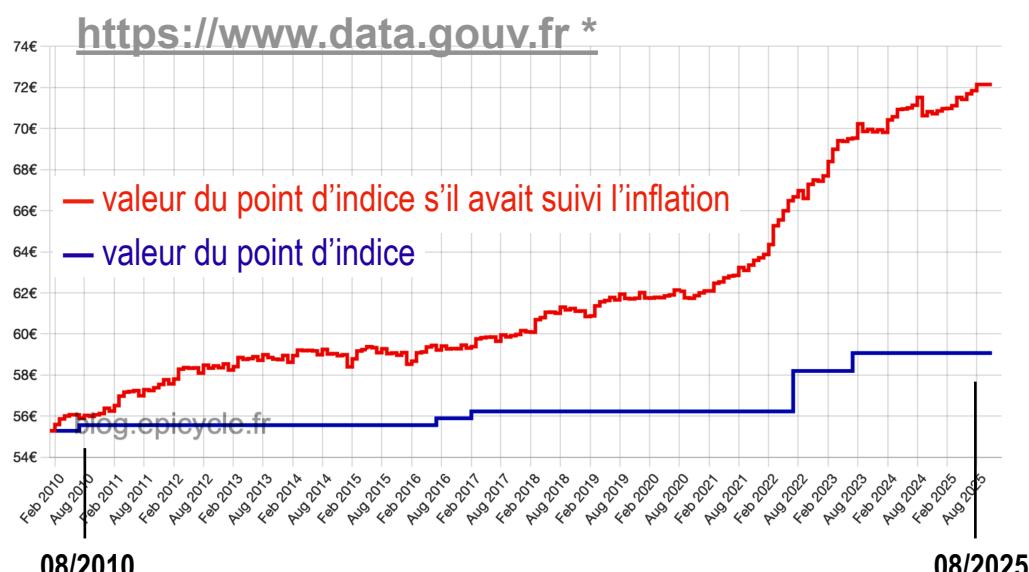
Valeur du point d'indice brut s'il avait suivi l'inflation depuis le 1er juillet 2010 : 5,822688 €

FNEE CGT - 263 rue de Paris - Case 543 - 93515 Montreuil Cedex - Site internet : <https://equipementcgt.fr>

→ Pour l'augmentation de 20 % du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 15 ans

Évolution du point / Évolution des prix depuis le 1er juillet 2010

Évolution des prix depuis le 01/07/2010 - hors tabac : **+ 25,76 %** (indices INSEE du mois de septembre 2025)
Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : **+ 6,32 %** (calcul ci-dessous)



Valeur mensuelle du point d'indice	Évolution du point d'indice
au 01/07/2010	4,63 €
au 01/09/2025	4,92 € 4,63 € + 6,32 %
s'il avait suivi l'inflation depuis le 01/07/2010	5,82 € 4,63 € + 25,76 %

* graphique repris de <https://blog.epicycle.fr>

Perte mensuelle de pouvoir d'achat depuis le 1er juillet 2010

Salaire indiciaire Administrateur de l'État en 2025

	Valeur mensuelle du point d'indice	Valeur mensuelle du point s'il avait suivi l'inflation	AE 1	AE 2	AE 3
IM (échelon sommital)			1 062	1 387	1 575
Salaire indiciaire brut	4,92		5 228 €	6 828 €	7 753 €
Salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation		5,82	6 183 €	8 075 €	9 170 €
Perte mensuelle			- 955 €	- 1 247 €	- 1 417 €

Rappel : salaire indiciaire brut = indice majoré (IM) x valeur du point brut

Valeur du point d'indice brut au 1er juillet 2010 : **4.6303 €**

Valeur du point d'indice brut actualisée: **4.922780 €**

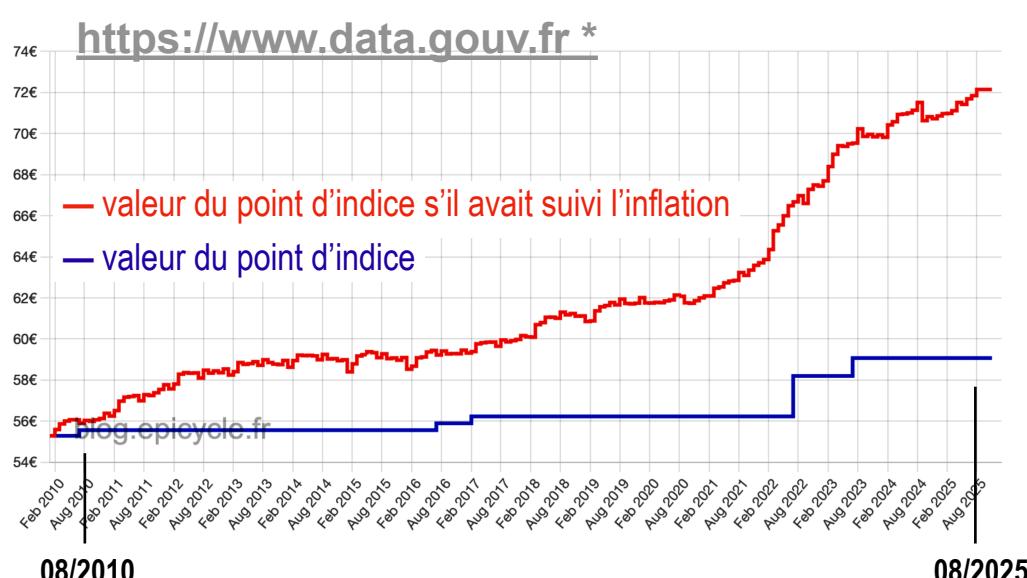
Valeur du point d'indice brut actualisée : **4 922,78 €**

FNEE CGT - 263 rue de Paris - Case 543 - 93515 Montreuil Cedex - Site internet : <https://equipementcgt.fr>

→ Pour l'augmentation de 20 % du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées depuis 15 ans

Évolution du point / Évolution des prix depuis le 1er juillet 2010

Évolution des prix depuis le 01/07/2010 - hors tabac : **+ 25,76 %** (indices INSEE du mois de septembre 2025)
Évolution du point d'indice depuis le 01/07/2010 : **+ 6,32 %** (calcul ci-dessous)



Valeur mensuelle du point d'indice	Évolution du point d'indice
au 01/07/2010	4,63 €
au 01/09/2025	4,92 € 4,63 € + 6,32 %
s'il avait suivi l'inflation depuis le 01/07/2010	5,82 € 4,63 € + 25,76 %

* graphique repris de <https://blog.epicycle.fr>

Perte mensuelle de pouvoir d'achat depuis le 1er juillet 2010

Salaire indiciaire Ingénieur de l'État en 2025

	Valeur mensuelle du point d'indice	Valeur mensuelle du point s'il avait suivi l'inflation	Grade transitoire d'Ingénieur de l'État	IE 1	IE 2	IE 3
				Ingénieur de l'État du premier grade	Ingénieur de l'État du deuxième grade	Ingénieur de l'État du troisième grade
IM (échelon sommital)			1 515	1 062	1 387	1 575
Salaire indiciaire brut	4,92		7 458 €	5 228 €	6 828 €	7 753 €
Salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation		5,82	8 820 €	6 183 €	8 075 €	9 170 €
Perte mensuelle			- 1 362 €	- 955 €	- 1 247 €	- 1 417 €

Rappel : salaire indiciaire brut = indice majoré (IM) x valeur du point brut

Valeur du point d'indice brut au 1er juillet 2010 : **4 6303 €**

Valeur du point d'indice brut actualisée: 4 922,780 €

Valeur du point d'indice brut actualisée : **4 922,78 €**